

RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

2026



SOMMAIRE

- 1.** Information financière
semestrielle 2026 **P. 3**
- 2.** Rapport semestriel
d'activité **P. 23**
- 3.** Rapport des commissaires
aux comptes sur l'information
financière semestrielle 2026 **P. 29**
- 4.** Attestation du responsable
de l'information **P. 31**

1. INFORMATION FINANCIÈRE SEMESTRIELLE 2026

Bilan consolidé, IFRS (en milliers d'euros)

ACTIF	Note	30/06/2026	31/12/2025
<u>Actif courant</u>			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2	4 249	6 656
Autres actifs financiers courants	2	88 593	105 201
Trésorerie, équivalents de trésorerie et autres actifs financiers courants	2	92 842	111 857
Créances clients	3	1 659	3 649
Autres actifs courants	4	6 078	2 172
Actifs détenus et destinés à la vente		-	-
Total actif courant		100 579	117 678
<u>Actif non courant</u>			
Immobilisations corporelles	5	14 179	13 501
Immobilisations incorporelles	6	64	49
Actifs financiers non courants	7	465	830
Autres actifs non courants	8	9 242	6 768
Total actif non courant		23 950	21 148
TOTAL ACTIF		124 529	138 826
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES	Note	30/06/2026	31/12/2025
<u>Passif courant</u>			
Fournisseurs	22	4 729	6 020
Passifs financiers courants	9.1	800	400
Provisions courantes	10	1 003	979
Autres passifs courants	11	4 168	4 833
Total passif courant		10 700	12 232
<u>Passif non courant</u>			
Passifs financiers non courants	9.2	1 380	1 658
Provisions non courantes	10	-	547
Avantages au personnel	12	2 679	2 654
Autres passifs non courants	11	575	-
Total passif non courant		4 633	4 859
Total passif courant et non courant		15 334	17 091
<u>Capitaux propres</u>			
Capital	13	83 568	82 256
Prime d'émission et réserves		118 485	116 670
Report à nouveau		(76 513)	(38 989)
Résultat de la période		(15 669)	(37 524)
Autres éléments du résultat global		(676)	(678)
Total des capitaux propres revenant aux actionnaires de la Société		109 195	121 735
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		124 529	138 826

1. INFORMATION FINANCIÈRE SEMESTRIELLE 2026

Compte de résultat consolidé, IFRS (en milliers d'euros, sauf pour les données par action)

	Note	30/06/2026	30/06/2025
Financements publics de dépenses de recherche (Crédit d'impôt recherche)	14	2 481	4 365
Revenus des accords de collaboration et de licence	14	272	-
Autres produits	14	240	214
Produits opérationnels	14	2 993	4 579
Dépenses de recherche et développement	15.1	(15 425)	(17 910)
Frais généraux	15.2	(4 122)	(3 783)
Autres charges	15.3	(186)	54
Charges opérationnelles		(19 733)	(21 639)
Résultat opérationnel		(16 740)	(17 060)
Produits financiers (charges), nets	16	1 071	(2 235)
Résultat avant impôt		(15 669)	(19 295)
Charge d'impôt sur le résultat		-	-
RÉSULTAT NET		(15 669)	(19 295)
Résultat net par action (€) – de base	13.2	(0,06)	(0,15)
Résultat net par action (€) – dilué	13.2	(0,06)	(0,15)

État consolidé du résultat global, IFRS (en milliers d'euros)

	30/06/2026	30/06/2025
Résultat net	(15 669)	(19 295)
Gains / (pertes) de change	2	(3)
Réévaluation des instruments dérivés de couverture	-	-
Autres éléments du résultat global recyclables ultérieurement en résultat	2	-
Écarts actuariels sur provision IDR	-	43
Autres éléments du résultat global non recyclables ultérieurement en résultat, nets d'impôts	-	43
Autres éléments du résultat global	2	40
RÉSULTAT NET GLOBAL	(15 667)	(19 255)
Dont, part revenant à la société mère :	(15 667)	(19 255)
Dont, intérêts minoritaires :	-	-

1. INFORMATION FINANCIÈRE SEMESTRIELLE 2026

Tableau de flux de trésorerie, IFRS
(en milliers d'euros)

	Note	30/06/2026	30/06/2025
Flux de trésorerie liés à l'activité			
Résultat net		(15 669)	(19 295)
Annulation du résultat financier		(1 071)	2 235
Élimination des éléments non monétaires			
Provisions		(423)	(536)
Amortissements	5, 6	678	666
Palements en actions		719	416
Autres		(53)	-
Trésorerie absorbée par les opérations avant variation du besoin en fonds de roulement et autres éléments opérationnels		(15 819)	(16 514)
Variation des besoins en fonds de roulement d'exploitation			
Créances courantes et charges constatées d'avance		672	(399)
Crédit d'impôt recherche	14	(2 501)	1 818
Autres actifs courants	4	(55)	(237)
Fournisseurs		(1 765)	(2 894)
Produits constatés d'avance	11	(85)	406
Autres passifs courants	11	(5)	(126)
Trésorerie absorbée par les activités opérationnelles		(19 558)	(17 946)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
(Acquisitions) / cessions d'immobilisations corporelles	5	(638)	(279)
(Acquisitions) / cessions d'immobilisations incorporelles	6	(21)	-
(Acquisitions) / cessions d'autres actifs financiers courants	2	17 800	-
Autres (acquisitions) / cessions	7	-	(314)
Trésorerie nette provenant des / (absorbée par les) activités d'investissement		17 141	(593)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Résultat financier net	16	22	(239)
Produit brut de l'émission d'actions		-	-
Frais d'émission d'actions		(27)	-
Financements publics conditionnés		-	-
Avance en compte courant		-	20 300
Remboursement avance en compte courant		-	-
(Acquisitions) / cessions d'actions propres		(12)	-
Avance en compte courant		-	-
Locations financières et variation des obligations locatives		-	(17)
Trésorerie nette provenant des / (absorbée par les) activités de financement		(17)	20 044
Écarts de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie		27	(1 402)
Augmentation / (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		(2 407)	102
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture		6 656	16 670
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture		4 249	16 772
Investissements dans les autres actifs financiers courants		88 593	-
TRÉSORERIE, ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS COURANTS À LA CLÔTURE		92 842	16 772

1. INFORMATION FINANCIÈRE SEMESTRIELLE 2026

Tableau de variation des capitaux propres, IFRS
(en milliers d'euros ou en nombre d'actions)

	Actions ordinaires		Prime d'émission	Réserves	Report à nouveau	Autres éléments du résultat global	Résultat de la période	Total revenant aux actionnaires de la Société
	Nombre d'actions	Capital						
Au 31 décembre 2025	274 186 709	82 256	116 221	449	(38 989)	(679)	(37 524)	121 735
Augmentation de capital ¹	3 345 824	1 004	1 469	-	-	-	-	2 473
Distribution d'actions gratuites	1 027 411	308	(582)	274	-	-	-	-
Paielements en actions	-	-	719	-	-	-	-	719
Contrat de liquidité	-	-	-	(65)	-	3	-	(62)
Résultat de la période précédente	-	-	-	-	(37 524)	-	37 524	-
Résultat de la période	-	-	-	-	-	-	(15 669)	(15 669)
Gains / (pertes) de change	-	-	-	-	-	-	-	-
Écarts actuariels sur provision IDR	-	-	-	-	-	-	-	-
Au 30 juin 2026	278 559 944	83 568	117 827	658	(76 513)	(676)	(15 669)	109 195

	Actions ordinaires		Prime d'émission	Réserves	Report à nouveau	Autres éléments du résultat global	Résultat de la période	Total revenant aux actionnaires de la Société
	Nombre d'actions	Capital						
Au 31 décembre 2024	132 293 932	66 147	88 711	522	(105 760)	(446)	(33 971)	15 203
Augmentation de capital	-	-	-	-	-	-	-	-
Réduction de capital	-	(26 458)	(74 037)	(248)	100 742	-	-	-
Distribution d'actions gratuites	441 148	132	(245)	113	-	-	-	-
Paielements en actions	-	-	416	-	-	-	-	416
Contrat de liquidité	-	-	-	32	-	(3)	-	29
Résultat de la période précédente	-	-	-	-	(33 971)	-	33 971	-
Résultat de la période	-	-	-	-	-	-	(19 295)	(19 295)
Gains / (pertes) de change	-	-	-	-	-	-	-	-
Écarts actuariels sur provision IDR	-	-	-	-	-	43	-	43
Au 30 juin 2025	132 735 080	39 821	14 845	419	(38 989)	(406)	(19 295)	(3 605)

¹ Augmentation de capital réalisée au profit de NEC Bio B.V. en rémunération de l'accord de licence et de services (cf Note 4).

1. INFORMATION FINANCIÈRE SEMESTRIELLE 2026

Annexe aux comptes consolidés résumés

Préambule

Les comptes consolidés semestriels résumés de Transgene (la « Société ») au 30 juin 2026 ont été arrêtés par le Conseil d'administration du 24 septembre 2026.

L'information financière semestrielle comprend :

- Le bilan et l'état du résultat global (dont le compte de résultat) ;
- Le tableau des flux de trésorerie ;
- Le tableau de variation de la situation nette ; et
- Les notes annexes résumées.

Note 1 Faits marquants, principes comptables

Faits marquants

En avril 2026, Transgene a conclu avec NEC Bio B.V., filiale de NEC Corporation, un accord de licence et de services portant sur le développement du candidat vaccin individualisé TG4050 dans le traitement du cancer opérable de la tête et du cou. Cet accord confère à Transgene un accès exclusif à la technologie de prédiction de néoantigènes de NEC Bio ainsi que les droits afférents au produit dans cette indication. NEC Bio s'engage à fournir de manière exclusive les services de prédiction et l'assistance réglementaire associés, tandis que Transgene assurera la poursuite du développement clinique, ainsi que la commercialisation et l'octroi éventuel de sous-licences. En contrepartie, NEC a reçu 2,5 millions d'euros sous la forme d'actions de Transgene à la suite de la signature du contrat et percevra 2,5 millions d'euros en numéraire, versés en plusieurs tranches jusqu'au début de l'année 2028, dont 1,0 million d'euros ont déjà été versés au 30 juin 2026. NEC pourra également percevoir des paiements additionnels (Cf Note 4 pour plus d'information sur le traitement comptable et Note 20 engagements hors bilan).

La filiale Transgene UK Ltd. dont le siège se trouvait à Londres (Grande-Bretagne) a été dissoute le 31 mars 2026.

Référentiel comptable

Les comptes consolidés semestriels résumés de la Société au 30 juin 2026 ont été établis en conformité avec la norme IAS34 « information financière intermédiaire » – norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne. S'agissant de comptes résumés, ils n'incluent pas toute l'information requise par le référentiel IFRS et doivent être lus en relation avec les états financiers consolidés annuels de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 qui figurent dans le document d'enregistrement universel déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) le 11 avril 2026. Dans certains cas, ces règles ont été adaptées aux spécificités des comptes intermédiaires, en conformité avec la norme IAS 34.

Les principes comptables retenus pour la préparation des comptes consolidés semestriels résumés sont conformes aux normes et interprétations IFRS telles qu'adoptées par l'Union européenne au 30 juin 2026. Ce référentiel est disponible sur le site de la Commission Européenne. La Société n'a pas appliqué par anticipation les principes comptables, interprétations et amendements publiés, mais non encore effectifs. Les nouvelles normes, amendements et interprétations adoptés par la Commission Européenne, et applicables à compter du 1^{er} janvier 2026 sont présentés ci-après :

- modification IFRS 9 et IFRS 7, Classification et évaluation des instruments financiers (date d'entrée en vigueur : 1^{er} janvier 2026) ;
- modification IFRS 9 et IFRS 7, Contrats liés à l'électricité dépendante de la nature (date d'entrée en vigueur : 1^{er} janvier 2026) ;
- modification IFRS 1, IFRS 7, IFRS 9, IFRS 10 et IAS 7, Amélioration annuelle des normes IFRS (date d'entrée en vigueur : 1^{er} janvier 2026).

1. INFORMATION FINANCIÈRE SEMESTRIELLE 2026

Ces amendements sont non applicables ou n'ont pas d'impact sur les comptes du Groupe au 30 juin 2026.

Les normes, amendements et interprétations adoptés par l'IASB, qui entreront en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2027, et pour lesquels le processus d'adoption par l'UE est en cours ou finalisé au 30 juin 2026, sont les suivants :

- IFRS 18, Présentation des états financiers et informations à fournir (date d'entrée en vigueur : 1^{er} janvier 2027).

La norme IFRS 18 sera applicable à tous les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2027 avec une application rétrospective. À ce stade, l'analyse préliminaire réalisée n'a pas mis en évidence d'impact significatif sur la situation financière, la performance ou les flux de trésorerie du Groupe. Les principaux effets attendus concernent essentiellement la présentation de certains agrégats du compte de résultat ainsi que certaines informations complémentaires à fournir en annexe.

1.1 Base de préparation des états financiers

Le principe de continuité d'exploitation a été retenu, la Société estimant disposer d'une trésorerie suffisante pour faire face à ses besoins de financement au-delà des douze mois suivant la date d'arrêté des comptes. Cette appréciation repose notamment sur :

- la trésorerie et les équivalents de trésorerie disponibles et autres actifs financiers courants au 30 juin 2026 ;
- la levée de fonds réalisée en décembre 2025 pour un montant brut total d'environ 105 millions d'euros, ayant permis de renforcer significativement la trésorerie et les fonds propres de la Société ;
- les prévisions de consommation nette de trésorerie établies sur les exercices 2026 et 2027.

Sur la base des éléments ci-dessus, Transgene estime être financée jusqu'au début de l'année 2028.

Pour préparer les états financiers conformément aux IFRS, la Direction de Transgene a procédé à des estimations et a fait des hypothèses, qui peuvent avoir une incidence sur les éléments d'actif et de passif et sur les montants présentés au titre des produits et charges de l'exercice. Les résultats réels ultérieurs pourraient différer sensiblement de ces estimations et hypothèses retenues. Les estimations et jugements n'ont pas évolué de manière significative par rapport au 30 juin 2025 et au 31 décembre 2025 (cf. annexe aux comptes consolidés du 31 décembre 2025).

Les principales estimations et hypothèses pouvant impacter les comptes de la Société concernent la valorisation des avances remboursables sur le programme ADNA.

Les comptes sont présentés en milliers d'euros, ce qui peut induire des écarts apparents d'arrondis qui n'en sont pas dans les faits.

1.2 Principes de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les comptes de Transgene SA et de Transgene Inc., filiale détenue à 100 % et dont le siège social se trouve à Waltham, Massachusetts (États-Unis).

La société Transgene UK Ltd, précédemment intégrée globalement dans les comptes consolidés au 31 décembre 2025, a été dissoute en mars 2026 et n'est plus incluse dans le périmètre de consolidation au 30 juin 2026. Le retrait de cette entité est sans impact significatif sur les états financiers consolidés du Groupe.

1.3 Présentation du compte de résultat consolidé

Le compte de résultat consolidé est présenté par fonction : dépenses de recherche et développement et frais généraux (Note 14 et Note 15).

1. INFORMATION FINANCIÈRE SEMESTRIELLE 2026

Note 2 Trésorerie, équivalents de trésorerie et autres actifs financiers courants

(en milliers d'euros)	30/06/2026	31/12/2025
Disponibilités	4 249	6 647
Équivalents de trésorerie	-	9
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4 249	6 656
Autres actifs financiers courants	88 593	105 201
TOTAL TRÉSORERIE, ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS COURANTS	92 842	111 857

Les disponibilités comprennent notamment des comptes bancaires libellés en euros et en devises.

Les équivalents de trésorerie étaient constitués d'un compte à terme qui a été soldé début 2026.

Les autres actifs financiers courants correspondent aux placements réalisés dans le cadre de la gestion de trésorerie centralisée (cash pooling) mise en place au sein du groupe Institut Mérieux. Dans ce cadre, une partie de la trésorerie disponible est investie sous forme de créances à court terme sur l'Institut Mérieux. Conformément aux stipulations contractuelles, les sommes placées dans le cadre de ce dispositif sont liquides et mobilisables sous quatre jours.

Note 3 Créances Clients

(en milliers d'euros)	30/06/2026	31/12/2025
Total, brut	1 659	3 649
Provision pour dépréciation	-	-
TOTAL CRÉANCES CLIENTS, NETTES	1 659	3 649

Au 30 juin 2026, les principales créances clients concernent les créances sur nos partenaires de codéveloppement NEC et BioInvent pour respectivement 1 048 et 330 milliers d'euros. La diminution s'explique par la refacturation à NEC en 2025, de la quote-part des coûts unitaires par patient randomisé dans l'essai clinique de Phase 2 dans les cancers de la tête et du cou.

Note 4 Autres actifs courants

(en milliers d'euros)	30/06/2026	31/12/2025
Retenue de garantie du CIR préfinancé	638	314
État – TVA récupérable et créances d'impôt	666	939
Acomptes et avoirs à recevoir	9	4
Personnel et organismes sociaux	20	12
Subventions à recevoir	-	4
Charges constatées d'avance, part courante	4 738	878
Autres créances, part courante	7	21
TOTAL AUTRES ACTIFS COURANTS	6 078	2 172

Les charges constatées d'avance incluent un montant de 3 500 milliers d'euros relatif à l'accord de licence et de services conclu avec NEC Bio B.V. en avril 2026 dans le cadre du développement de TG4050.

En avril 2026, la Société a conclu avec NEC Bio B.V. (« NEC Bio ») un contrat exclusif de licence et de prestations de services portant sur l'utilisation de la plateforme propriétaire de prédiction de néoantigènes de NEC Bio pour le développement et la commercialisation de vaccins individualisés contre le cancer dans l'indication des cancers de la tête et du cou HPV négatifs.

1. INFORMATION FINANCIÈRE SEMESTRIELLE 2026

Sur la base de l'analyse des droits et obligations contractuels, la Société a conclu que l'accord ne confère pas à la Société le contrôle d'une immobilisation incorporelle identifiable et qu'il doit être comptabilisé comme un contrat de prestations de services.

Le contrat prévoit un premier droit d'accès de 5,0 millions d'euros réglé pour moitié en trésorerie et pour moitié en instruments de capitaux propres. Ces montants sont comptabilisés en charges de recherche et développement à mesure que les prestations correspondantes sont reçues. Au 30 juin 2026, les paiements réalisés au titre de ce premier droit d'accès (1 million d'euros en trésorerie et 2,5 millions d'euros en instruments de capitaux propres) ont été comptabilisés en charges constatées d'avance dans la mesure où les prestations correspondantes n'étaient pas réalisées par NEC Bio à cette date.

Par ailleurs, NEC Bio bénéficie :

- d'un second droit d'accès conditionnel de 5,0 millions d'euros payable lors de la survenance de certains événements de développement ou sur décision de la Société ;
- de paiements d'étapes de développement pouvant atteindre 12,0 millions d'euros, conditionnés à l'atteinte d'événements cliniques et réglementaires prédéfinis ;
- de mécanismes de partage de revenus futurs.

Aucune dette n'est comptabilisée au titre de ces paiements avant la réalisation de l'évènement déclencheur correspondant. Ces engagements sont présentés dans les notes annexes comme engagements contractuels (cf Note 20).

La Société supporte également des frais récurrents liés aux services de prédiction, de validation et d'assistance réglementaire. Ces coûts sont comptabilisés en charges de recherche et développement à mesure de l'obtention des prestations correspondantes.

Le solde des charges constatées d'avance est principalement composé de prestations liées aux études en cours ainsi que de charges d'exploitation payées d'avance (abonnements, maintenance et autres prestations récurrentes) se rapportant à des périodes postérieures à la clôture.

Au 30 juin 2026, la créance envers l'État est constituée de crédits de TVA pour un montant total de 666 milliers d'euros.

Note 5 Immobilisations corporelles

(en milliers d'euros)	31/12/2025	Augmentation	Diminution	30/06/2026
VALEUR COMPTABLE BRUTE				
Terrain	1 848	-	-	1 848
Constructions et agencements	19 704	46	-	19 750
Équipements de laboratoire	15 185	628	(326)	15 487
Matériels de bureau et équipements informatiques	1 760	57	(11)	1 806
Immobilisations en cours	90	509	(359)	240
Avances et acomptes	-	588	-	588
Total valeur brute comptable des immobilisations corporelles	38 587	1 828	(696)	39 719
AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS				
Constructions et agencements	(14 216)	(322)	-	(14 538)
Équipements de laboratoire	(9 275)	(356)	243	(9 388)
Matériels de bureau et équipements informatiques	(1 595)	(30)	11	(1 614)
Total amortissements et dépréciations des immobilisations corporelles	(25 086)	(708)	254	(25 540)
VALEUR NETTE COMPTABLE IMMOBILISATIONS CORPORELLES	13 501	1 120	(442)	14 179

1. INFORMATION FINANCIÈRE SEMESTRIELLE 2026

L'augmentation des immobilisations corporelles et des immobilisations en cours résulte principalement des investissements engagés dans le cadre du projet de transition de la plateforme de production vers un procédé de fabrication en lignée cellulaire, incluant l'acquisition d'équipements et la réalisation d'aménagements techniques associés.

Les dotations aux amortissements des immobilisations corporelles sont réparties ainsi :

(en milliers d'euros)	30/06/2026	30/06/2025
Dépenses de recherche et développement	694	681
Frais généraux	15	12
TOTAL DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	709	693

Note 6 Immobilisations incorporelles

(en milliers d'euros)	31/12/2025	Augmentation	Diminution	30/06/2026
VALEUR COMPTABLE BRUTE				
Immobilisations incorporelles	3 171	5	-	3 176
Immobilisations incorporelles en cours	31	23	(8)	46
Total valeur brute comptable des immobilisations incorporelles	3 202	28	(8)	3 222
AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS				
Immobilisations incorporelles	(3 153)	(5)	-	(3 158)
Total amortissements et dépréciations des immobilisations incorporelles	(3 153)	(5)	-	(3 158)
VALEUR NETTE COMPTABLE IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	49	23	(8)	65

Les dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles sont réparties ainsi :

(en milliers d'euros)	30/06/2026	30/06/2025
Dépenses de recherche et développement	5	7
Frais généraux	-	-
TOTAL DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	5	7

1. INFORMATION FINANCIÈRE SEMESTRIELLE 2026

Note 7 Actifs financiers non courants

(en milliers d'euros)	31/12/2025	Acquisition	Variation de juste valeur par compte de résultat	Diminution	30/06/2026
JUSTE VALEUR					
Titres de participation non consolidés et sans influence notable :	-	-	-	-	-
- Vaxxel SAS	-	-	-	-	-
Autres actifs financiers	830	332	-	(697)	465
JUSTE VALEUR	830	332	-	(697)	465

La Société détient 7 % de la société Vaxxel SAS. Au cours du second semestre 2025, la Société avait déprécié les titres pour un montant de 210 milliers d'euros. Cette variation de juste valeur a été comptabilisée en résultat. La juste valeur des titres de la société Vaxxel SAS est inchangée au 30 juin 2026.

La diminution s'explique notamment par la comptabilisation en actif financier courant de la retenue de garantie du CIR 2023 à hauteur de 324 milliers d'euros.

Note 8 Autres actifs non courants

(en milliers d'euros)	30/06/2026	31/12/2025
Crédit d'Impôt Recherche, part non courante	9 242	6 741
Charges constatées d'avance, part non courante	-	27
Autres actifs non courants	-	-
TOTAL AUTRES ACTIFS NON COURANTS	9 242	6 768

Crédit d'Impôt Recherche (CIR)

Au 30 juin 2026, la Société dispose d'une créance de 9 242 milliers d'euros au titre du CIR 2025 et du premier semestre 2026.

Cette créance peut être utilisée en règlement de l'impôt sur les sociétés. En l'absence de résultat imposable, cette créance est remboursée après 3 ans par l'administration fiscale française.

Note 9 Passifs financiers

Le tableau suivant distingue les passifs financiers selon leur maturité :

(en milliers d'euros)	30/06/2026	31/12/2025
Passifs financiers, part courante	800	400
Passifs financiers, part non courante	1 380	1 658
TOTAL PASSIFS FINANCIERS	2 180	2 058

Les passifs financiers sont liés aux programmes subventionnés ADNA et NEOVIVA, qui comportent des avances remboursables reçues de Bpifrance. Au 30 juin 2026, la dette ADNA est nulle. La dette relative au programme NEOVIVA s'élève à 2 180 milliers d'euros, dont 800 milliers d'euros sont classés en passifs financiers courants et 1 380 milliers d'euros en passifs financiers non courants.

1. INFORMATION FINANCIÈRE SEMESTRIELLE 2026

9.1 Passifs financiers, part courante

(en milliers d'euros)	30/06/2026	31/12/2025
Avances conditionnées	800	400
TOTAL PASSIFS FINANCIERS – PART COURANTE	800	400

9.2 Passifs financiers, part non courante

(en milliers d'euros)	30/06/2026	31/12/2025
Avances conditionnées	1 380	1 658
TOTAL PASSIFS FINANCIERS – PART NON COURANTE	1 380	1 658

Avances conditionnées

ADNA

Au 30 juin 2026, les avances conditionnées concernent les avances remboursables perçues au titre du programme ADNA, qui bénéficiait d'un financement public de Bpifrance pour le développement des produits TG4010 et TG4001. Ce programme s'est achevé au 31 décembre 2016. Transgene a encaissé un montant total de 15 942 milliers d'euros d'avances remboursables sur ce programme.

Au 30 juin 2026, la valeur de la dette des avances remboursables figurant au bilan de la Société est nulle. La Société revalorise à chaque clôture sa dette d'avances remboursables dans le cadre du programme ADNA, en fonction des flux actualisés des remboursements attendus. Le taux d'intérêt effectif déterminé lors de la mise en place de l'avance remboursable est de 7,5 %.

Le remboursement de ces avances est conditionné à l'atteinte d'un certain seuil de revenus avec le produit TG4001 et se fera par montant fixe et prédéterminé durant les cinq années suivantes, puis proportionnellement aux revenus de ce produit jusqu'à l'atteinte d'un plafond de remboursement ou en 2035. Les flux futurs de remboursement attendus sont donc estimés sur la base d'une évaluation des revenus futurs directs et indirects associés au produit TG4001 au cours de son développement. Les autres hypothèses prises en compte par la Direction dans l'évaluation de la dette d'avances remboursables concernent notamment :

- le planning de développement et commercialisation du produit ;
- la probabilité de succès des phases cliniques ;
- le marché ciblé, le taux de pénétration et le prix de traitement ;
- le calendrier et les modalités financières d'un partenariat de développement et commercialisation (paiement à la signature, paiement en fonction de jalons d'avancement, royalties).

Au 30 juin 2026, la Société considère que les hypothèses retenues au 31 décembre 2025 n'ont pas évolué et demeurent adaptées.

NEOVIVA

Dans le cadre du programme NEOVIVA, signé en mars 2019, Transgene a perçu une avance remboursable, accordée par Bpifrance, pour un montant de 2 372 milliers d'euros. Le programme s'est achevé en 2025.

Cette avance est classée en passifs financiers au coût amorti conformément à IFRS 9.

Les remboursements interviendront sur une période de trois ans, en 12 échéances trimestrielles, à compter de septembre 2026, pour un montant contractuel total de 2 450 milliers d'euros (soit 800 milliers d'euros par an les deux premières années, puis 850 milliers d'euros la troisième année).

1. INFORMATION FINANCIÈRE SEMESTRIELLE 2026

Le passif est évalué au coût amorti en appliquant la méthode du taux d'intérêt effectif. Le taux d'intérêt effectif retenu correspond au taux de marché applicable à un financement présentant des caractéristiques similaires et ressort à environ 7,5 % en taux annuel.

La charge financière reconnue sur la durée du financement inclut notamment l'écart entre le montant nominal reçu et le montant total remboursé ainsi que l'effet de l'actualisation au taux de marché.

Sur la base des prévisions à date, les engagements conditionnels liés aux versements complémentaires basés sur le chiffre d'affaires ne seront pas remplis, aucune obligation n'a été comptabilisée à ce titre.

Note 10 Provisions

(en milliers d'euros)	31/12/2025	Dotations	Report à nouveau	Reprises (sans objet)	Utilisation de la provision	30/06/2026
Provision pour risques	-	-	-	-	-	-
Provision pour charges	1 526			114	409	1 003
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES COURANTES	1 526			114	409	1 003

Au cours de l'exercice 2025, la Société a engagé un projet de réorganisation de son département Recherche, conduisant à la constitution d'une provision pour charges. Le montant de cette provision s'élève à 973 milliers d'euros au 30 juin 2026 contre 1 382 milliers d'euros au 31 décembre 2025.

Note 11 Autres passifs

Autres passifs courants

(en milliers d'euros)	30/06/2026	31/12/2025
Dettes fiscales et sociales	3 852	3 857
Produits constatés d'avance dont :	312	972
• Revenus de collaboration et de licence	304	972
• Autres	8	-
Autres passifs à court terme	4	4
TOTAL AUTRES PASSIFS COURANTS	4 168	4 833

Dans le cadre de l'accord de co-développement conclu avec NEC, la Société refacture à son partenaire une quote-part des coûts unitaires par patient randomisé dans l'essai clinique de Phase 2 dans l'indication tête et cou.

Les refacturations relatives aux activités de fabrication, intégralement réalisées avant la randomisation des patients dans la Phase 2, sont reconnues en diminution des dépenses de recherche et développement à la date de la randomisation. Les composantes relatives aux activités de suivi clinique des patients sont reconnues linéairement en diminution des dépenses de recherche et développement sur la durée de réalisation des prestations, par le biais de produits constatés d'avance. Au 30 juin 2026, les produits constatés d'avance relatifs aux activités de suivi clinique des patients s'élèvent à 879 milliers d'euros, 304 milliers d'euros sont classés en autres passifs courants et 575 milliers d'euros en autres passifs non courants.

1. INFORMATION FINANCIÈRE SEMESTRIELLE 2026

Autres passifs non courants

(en milliers d'euros)	30/06/2026	31/12/2025
Dettes fiscales et sociales	-	-
Produits constatés d'avance dont :	575	-
• Revenus de collaborations et de licence	575	-
• Autres	-	-
Autres passifs à long terme	-	-
TOTAL AUTRES PASSIFS NON COURANTS	575	-

Note 12 Avantages au personnel

Provisions pour engagements de retraite

Conformément aux dispositions de la loi française, Transgene participe au financement des retraites du personnel en France par le versement de cotisations, calculées sur la base des salaires, aux organismes qui gèrent les programmes de retraite. Transgene participe par ailleurs au financement des retraites de certains salariés en France en versant des cotisations, également basées sur les salaires, à des organismes privés de retraites complémentaires. Il n'y a pas d'autre engagement lié à ces contributions.

La loi française exige également le versement en une seule fois d'une indemnité de départ en retraite, déterminée en fonction de l'ancienneté et du niveau de rémunération au moment du départ. Les bénéfices de l'indemnité sont transférés uniquement aux salariés présents chez Transgene au moment du départ en retraite. Les hypothèses retenues pour le calcul de ces engagements de retraite sont les suivantes :

(en milliers d'euros)	30/06/2026	31/12/2025
Taux d'actualisation	3,50 %	3,50 %
Taux d'inflation attendu sur le long terme	2,00 %	2,00 %
Taux d'augmentation des salaires	3,00 %	3,00 %
Conditions de départ à la retraite (départ volontaire) :		
▪ cadres	65 ans	65 ans
▪ non-cadres	63 ans	63 ans
TOTAL ESTIMATION DES ENGAGEMENTS DUS EN CAS DE DÉPART À LA RETRAITE	2 679	2 654

Note 13 Capitaux propres

13.1 Capital

Au 30 juin 2026, le nombre d'actions en circulation de Transgene s'élève à 278 559 944, représentant un capital social de 83 567 983,20 euros.

En avril 2026, la Société a procédé à une augmentation de capital réservée à NEC Bio B.V. dans le cadre du règlement d'une partie des droits d'accès à l'outil de prédiction développé par cette société. Cette opération s'est traduite par l'émission de 3 345 824 actions ordinaires nouvelles, correspondant à un montant total de 2 500 milliers d'euros.

Au premier semestre 2026, une attribution définitive d'actions gratuites a été réalisée pour 1 027 411 actions nouvelles et le Conseil d'administration a attribué 2 011 671 nouvelles actions gratuites, conformément à un calendrier d'acquisition sur 3 ans.

1. INFORMATION FINANCIÈRE SEMESTRIELLE 2026

13.2 Résultat net par action

Une réconciliation entre les résultats par action avant et après dilution est présentée ci-dessous. Le nombre de titres est calculé sur une base *prorata temporis*.

	30/06/2026	30/06/2025
Résultat de base par action		
Résultat net disponible (en milliers d'euros)	(15 669)	(19 295)
Nombre moyen d'actions en circulation	274 373 691	132 512 693
Résultat de base par action (en euros)	(0,06)	(0,15)
Résultat dilué par action (en euros)	(0,06)	(0,15)

13.3 Plans d'attribution d'actions gratuites

Une attribution définitive de 648 468 actions gratuites aux salariés et membres du Comité de direction a eu lieu à la fin du premier semestre 2026 ainsi qu'une attribution définitive de 378 943 actions gratuites au Président-Directeur général. Une partie de ces actions est soumise à des conditions de performance collective pour l'ensemble des bénéficiaires.

Au premier semestre 2026, une attribution définitive d'actions gratuites a été réalisée pour 1 027 411 actions nouvelles.

Le total des actions gratuites en cours d'acquisitions se décompose comme suit :

	Plan 2024-2026 Tranche 3	Plan 2025-2027 Tranches 2 et 3	Plan 2026-2028 Tranches 1 à 3
Président-Directeur général	112 994	363 636	611 650
Membres du comité de direction et salariés	259 110	827 292	1 400 021
TOTAL	372 104	1 190 928	2 011 671

Il en résulte qu'au 30 juin 2026, 3 574 703 actions gratuites sont en cours d'acquisition.

Le coût des services rendus est comptabilisé en charge sur la période d'acquisition des droits. La charge s'est élevée à 719 milliers d'euros au premier semestre 2026, hors contribution URSSAF, contre une charge de 416 milliers d'euros au premier semestre 2025.

Note 14 Produits opérationnels

(en milliers d'euros)	30/06/2026	30/06/2025
Financements publics de dépenses de recherche (Crédit d'impôt recherche)	2 481	4 365
Revenus de collaboration de recherche et développement	17	96
Revenus de licences et redevances	255	-
Autres produits	240	118
TOTAL DES PRODUITS OPÉRATIONNELS	2 993	4 579

Le Crédit d'impôt recherche comptabilisé au titre du premier semestre 2026 s'élève à 2 481 milliers d'euros, contre 4 365 milliers d'euros au titre de l'exercice 2025. Cette évolution s'explique principalement par la

1. INFORMATION FINANCIÈRE SEMESTRIELLE 2026

diminution des dépenses de sous-traitance éligibles engagées sur le programme TG4050 à la suite de l'achèvement des principales activités de l'essai clinique de Phase 2 dans les cancers de la tête et du cou, ainsi que par une évolution du calendrier des travaux de recherche et développement menés au cours de la période.

Note 15 Charges opérationnelles

15.1 Dépenses de recherche et développement

(en milliers d'euros)	30/06/2026	30/06/2025
Dépenses de personnel	6 647	6 711
Paielements en actions	349	162
Dépenses de propriété intellectuelle et coûts des licences	206	411
Dépenses externes sur projets cliniques	1 391	4 020
Dépenses externes sur autres projets	3 861	2 388
Dépenses de fonctionnement	2 308	3 566
Amortissements et provisions	663	652
TOTAL DÉPENSES DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT	15 425	17 910

La diminution des dépenses de recherche et développement au premier semestre 2026 reflète principalement l'achèvement des principales activités de production du programme TG4050 phase 2 dans l'indication tête et cou. En parallèle, la Société a poursuivi ses travaux de développement des procédés de fabrication et dans la préparation de sa plateforme de production de traitements individualisés, conduisant à une augmentation des dépenses externes sur les autres projets.

15.2 Frais généraux

(en milliers d'euros)	30/06/2026	30/06/2025
Dépenses de personnel	2 394	1 797
Paielements en actions	370	254
Honoraires et frais de gestion	861	1 287
Autres frais généraux	483	431
Amortissements et provisions	14	13
TOTAL FRAIS GÉNÉRAUX	4 122	3 783

Note 16 Résultat financier

(en milliers d'euros)	30/06/2026	30/06/2025
Produits des placements financiers	1 213	223
Coût de l'endettement	-	(920)
Coûts des emprunts nets des placements	1 213	(698)
Produits/(charges) financiers divers	(166)	(139)
Gains /(pertes) de change	24	(1 399)
Autres Produits (Charges) Financiers	(142)	(1 537)
TOTAL RÉSULTAT FINANCIER	1 071	(2 235)

Les revenus de placements financiers correspondent :

- aux produits générés par les comptes bancaires pour 21 milliers d'euros, contre 223 milliers d'euros

1. INFORMATION FINANCIÈRE SEMESTRIELLE 2026

au 30 juin 2025 ;

- aux produits liés à la rémunération du cash pooling pour 1 192 milliers d'euros. Au 30 juin 2025, la Société était en position débitrice dans le cadre du cash pooling et ne bénéficiait donc pas de produits financiers associés.

Au 30 juin 2025, le coût de l'endettement concernait principalement les intérêts bancaires relatifs à la cession du Crédit d'Impôt Recherche 2024, pour 586 milliers d'euros, ainsi qu'aux intérêts liés à l'avance en compte courant consentie par TSGH, pour 334 milliers d'euros.

Au 30 juin 2025, les pertes de change, qui s'élevaient à 1 345 milliers d'euros, résultaient principalement de la dépréciation du dollar américain. Celle-ci a généré un effet défavorable lors de la conversion en euros des actifs et passifs monétaires libellés en dollars américains, ainsi qu'une perte de change réalisée sur la cession de 9,5 millions de dollars américains intervenue en octobre 2025.

Note 17 Impôts sur les sociétés

17.1 Impôt courant

La Société étant déficitaire, sa charge d'impôt courant est nulle. La filiale américaine n'a reconnu aucun produit ou charge d'impôt courant en 2025 et 2026.

17.2 Impôt différé

Les actifs nets d'impôt différé sont nuls au 30 juin 2026, en raison de la non-reconnaissance des impôts différés actifs liée à l'incertitude de résultats taxables dans les trois prochaines années.

Note 18 Personnel

18.1 Effectifs

Les effectifs inscrits de la Société s'élevaient à 160 salariés au 30 juin 2026.

Au 30 juin 2026	Hommes	Femmes	Total
Cadres	45	78	123
Non-cadres	14	23	37
TOTAL EFFECTIFS	59	101	160*

* Dont 152 CDI

La Société comptait 156 salariés au 31 décembre 2025.

18.2 Dépenses de personnel

Les charges de personnel comprises dans le résultat de la Société (masse salariale, taxes, charges des retraites, frais annexes) sont réparties ainsi :

(en milliers d'euros)	30/06/2026	30/06/2025
Dépenses de recherche et développement	6 647	6 699
Frais généraux	2 394	1 797
TOTAL CHARGES DE PERSONNEL	9 041	8 496

La charge relative aux paiements en actions s'est élevée à 779 milliers d'euros au 30 juin 2026 contre 416 milliers d'euros au 30 juin 2025 :

1. INFORMATION FINANCIÈRE SEMESTRIELLE 2026

(en milliers d'euros)	30/06/2026	30/06/2025
Dépenses de recherche et développement	349	162
Frais généraux	370	254
TOTAL PAIEMENTS EN ACTIONS	719	416

Note 19 Entreprises liées

Au 30 juin 2026, Transgene était détenue à 78 % par TSGH, société holding financière, elle-même détenue à 100 % par la société Institut Mérieux, détenue à 90 % par la Compagnie Mérieux Alliance.

(en milliers d'euros)	30/06/2026	
	Créances	Dettes
bioMérieux, UK Ltd	-	-
bioMérieux SA	-	3
Institut Mérieux	-	-
Mérieux Université	-	-
Oxford Biomedica	35	271
TOTAL ENTREPRISES LIÉES	35	274

(en milliers d'euros)	30/06/2026	
	Produits	Charges
bioMérieux UK Ltd	-	-
bioMérieux SA ⁽¹⁾	-	7
Institut Mérieux ⁽²⁾	-	79
Mérieux Université	-	-
Oxford Biomedica ⁽³⁾	156	932
TOTAL ENTREPRISES LIÉES	156	1 018

⁽¹⁾ Les charges correspondent aux contrats de prestations de services rendus par bioMérieux SA.

⁽²⁾ Les charges correspondent aux contrats de prestations de service rendues par l'Institut Mérieux.

⁽³⁾ Les produits correspondent au contrat de refacturation de loyer pour l'hébergement de laboratoires de contrôle. Les charges correspondent au contrat de prestations de services de production et de contrôles rendus par Oxford Biomedica.

1. INFORMATION FINANCIÈRE SEMESTRIELLE 2026

Note 20 Engagements hors bilan

Engagements reçus

Cession de créance du Crédit d'Impôt Recherche

La Société a signé un contrat de cession de créance de Crédit d'Impôt Recherche pour le CIR 2024 auprès d'un établissement de crédit. À ce titre, elle a perçu un montant 5 865 milliers d'euros, correspondant à un financement de 95 % de cette créance. Ce type de contrat est déconsolidant, aucune dette n'est comptabilisée au titre de ce financement. La Société demeure cependant responsable des montants déclarés au titre du CIR 2024 en cas de contrôle fiscal ce qui est constitutif d'un engagement reçu par la Société.

La créance de CIR générée au titre de l'exercice 2025 n'a pas fait l'objet d'une cession au 30 juin 2026 et demeure comptabilisée à l'actif du bilan.

Engagements donnés

Engagements financiers sur des contrats de sous-traitants

Transgene est engagée dans des contrats avec des sous-traitants. Ces contrats peuvent avoir des effets sur plusieurs exercices comptables. Au 30 juin 2026, la Société estime ses engagements financiers au titre de ces contrats à environ 6,9 millions d'euros en valeur courante. Ce montant d'engagements correspond à la trésorerie restant à décaisser sur les contrats signés à date.

Accords de licence et de collaboration

Dans le cadre d'accords de licence ou d'option sur licence signés avec des tiers, ceux-ci se sont engagés à verser à la Société des paiements d'étapes ou redevances qui dépendent d'événements futurs dont la réalisation reste incertaine à la date d'arrêtée des comptes. La Société s'est engagée à l'égard d'un certain nombre de tiers à verser des paiements d'étapes ou redevances dans le cadre d'accords de collaboration ou de licences, qui dépendent d'événements futurs dont la réalisation reste incertaine à la date d'arrêtée des comptes.

Concernant l'accord conclu avec NEC Bio B.V. portant sur l'utilisation de sa plateforme technologique dans le cadre du développement de vaccins individualisés, les engagements comprennent :

- un paiement conditionnel de 5 millions d'euros,
- des paiements d'étape pouvant atteindre 12 millions d'euros,
- des mécanismes de partage de revenus futurs.

Ces engagements sont conditionnés à des événements futurs et ne sont pas comptabilisés à la date de clôture.

Note 21 Information sectorielle

La Société conduit ses activités exclusivement en recherche et développement de vaccins thérapeutiques et de produits d'immunothérapie, dont aucun n'est actuellement commercialisé. Ses activités sont localisées pour l'essentiel en France. La Société a donc retenu un seul secteur pour l'établissement et la présentation de ses comptes compte tenu que la performance et l'allocation des ressources sont suivies par le principal décideur opérationnel (Président-Directeur général) au niveau de la Société dans son ensemble.

1. INFORMATION FINANCIÈRE SEMESTRIELLE 2026

Note 22 Ventilation des actifs et passifs par échéance

30 juin 2026

Actifs (en milliers d'euros)	Montant net	À un an au plus	À plus d'un an
Immobilisations financières	465	-	465
Clients	1 659	1 659	-
Cash pooling	88 593	88 593	-
Crédit d'Impôt Recherche	9 242	-	9 242
État, TVA et autres collectivités	666	666	-
Personnel et comptes rattachés	20	20	-
Charges constatées d'avance	4 738	4 738	-
Subventions à recevoir	-	-	-
Autres créances	654	654	-
TOTAL DES ACTIFS PAR ÉCHÉANCE	106 037	96 329	9 707

Passifs (en milliers d'euros)	Montant net	À un an au plus	À plus d'un an et 5 ans au plus	À plus de 5 ans
Fournisseurs	4 729	4 729	-	-
Avances conditionnées	2 180	800	1 380	-
Provisions pour risques et charges	1 003	1 003	-	-
Engagements de retraites	2 679	124	1 253	1 302
Dettes sociales et fiscales	3 856	3 732	124	-
Produits constatés d'avance	887	312	575	-
Autres dettes	-	-	-	-
TOTAL DES PASSIFS PAR ÉCHÉANCE	15 334	10 700	3 332	1 302

1. INFORMATION FINANCIÈRE SEMESTRIELLE 2026

Note 23 Instruments financiers

30 juin 2026 (en milliers d'euros)	Actifs à la juste valeur par résultat	Créances, dettes, emprunts, au coût amorti	Instruments dérivés	Valeur comptable	Juste valeur	Nive au
ACTIFS FINANCIERS						
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4 249	-	-	4 249	4 249	1
Autres actifs financiers courants	-	88 593	-	88 593	88 593	2
Créances clients	-	1 659	-	1 659	1 659	-
Autres actifs financiers non courants	-	465	-	465	465	2
TOTAL ACTIFS FINANCIERS	4 249	90 717	-	94 966	94 966	
PASSIFS FINANCIERS						
Avances conditionnées part non courante	-	1 380	-	1 380	1 380	3
Passifs financiers non courants		1 380	-	1 380	1 380	
Avances conditionnées part courante	-	800	-	800	800	3
Passifs financiers courants	-	800	-	800	800	-
Fournisseurs	-	4 729	-	4 729	4 729	-
TOTAL PASSIFS FINANCIERS		6 909		6 909	6 909	

Conformément à la norme IFRS13, les instruments financiers sont présentés en 3 niveaux, selon une hiérarchie de méthodes de détermination de la juste valeur :

- Niveau 1 : juste valeur calculée par référence à des prix cotés non ajustés sur un marché actif pour des actifs et passifs identiques.
- Niveau 2 : juste valeur calculée par référence à des données observables de marché pour l'actif ou le passif concerné, soit directement, soit indirectement à savoir des données dérivées de prix.
- Niveau 3 : juste valeur calculée par référence à des données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas basées sur des données observables de marché

Note 24 Événements postérieurs à la clôture

Néant

2.

RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITÉ



2. RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITÉ

2. Rapport semestriel d'activité

2.1. Faits marquants du premier semestre 2026

TG4050 : les données continuent de soutenir le potentiel à prévenir les rechutes dans le cancer de la tête et du cou (HNSCC)

Partie Phase 1 : preuve de principe clinique robuste publiée dans une revue à comité de lecture de référence, *Nature Communications* ; 100 % de survie clinique et sans récurrence (*disease-free survival* – DFS) après plus de 3 ans de suivi

Fin août 2026, les résultats cliniques et translationnels complets de la partie Phase 1 de l'essai randomisé de Phase 1/2 ([NCT04183166](#)) évaluant TG4050 chez des patients atteints d'un cancer de la tête et du cou opéré (voir [communiqué de presse](#)) ont été publiés dans *Nature Communications*. Cette publication dans une revue à comité de lecture confirme les résultats cliniques et translationnels favorables, la bonne tolérance du candidat TG4050 et la persistance de réponses T CD8+ spécifiques des néoantigènes un an après la fin du traitement.

De nouvelles données annoncées au moment de cette publication démontrent 100 % de survie clinique et sans récurrence (*disease-free survival* - DFS) après plus de trois ans de suivi (41 mois de suivi médian) chez les patients traités avec TG4050, alors que 3 patients sur 16 ont rechuté dans le bras observationnel.

Phase 2 : derniers patients randomisés

En avril 2026, Transgene a annoncé la fin de la randomisation des patients dans la partie Phase 2 de l'essai clinique de Phase 1/2 pour le traitement adjuvant des cancers de la tête et du cou (voir [communiqué de presse](#)).

L'objectif principal de l'étude randomisée multicentrique de Phase 1/2 est de comparer l'efficacité de TG4050 en monothérapie à celle de la prise en charge standard reposant sur un simple suivi des patients (« *watchful waiting* »), jusqu'à la survenue d'une récurrence, dans le traitement adjuvant du cancer de la tête et du cou HPV-négatif, localement avancé et opéré. Le critère principal est la survie clinique et sans récurrence (*disease-free survival* - DFS) à deux ans.

L'émergence des traitements adjuvants contenant des inhibiteurs de points de contrôle immunitaire (ICI) représente une avancée majeure dans le paysage thérapeutique des cancers de la tête et du cou (HNSCC). En dépit de l'existence d'options thérapeutiques, y compris les immunothérapies, le besoin médical reste important. Environ 35 % des patients atteints d'un cancer de la tête et du cou opérable rechutent dans les deux ans suivant la chirurgie. TG4050 a été conçu pour améliorer davantage les résultats dans cette population en induisant des réponses immunitaires antitumorales durables, spécifiques à chaque patient, afin de réduire le risque de rechute.

Transgene prévoit de communiquer les principaux résultats de l'étude de Phase 1/2 de TG4050 d'ici la fin du premier trimestre 2028. Les premières données d'immunogénicité sont attendues au deuxième semestre 2026 avec l'intention de les présenter lors d'une conférence scientifique au premier semestre 2027.

Accord de licence avec NEC Bio pour poursuivre le développement de TG4050 dans le cancer de la tête et du cou

En avril 2026, Transgene et NEC Bio B.V. ont annoncé la signature d'un accord de licence visant à poursuivre le développement clinique de TG4050 dans le cancer de la tête et du cou (voir [communiqué de presse](#)).

Transgene sécurise ainsi l'accès à la plateforme de prédiction de néoantigènes de NEC basée sur l'IA, ainsi que les droits nécessaires à la poursuite du développement clinique de TG4050, à sa commercialisation et à la signature de potentiels partenariats. Dans le cadre de cet accord, Transgene a versé un droit d'accès à la technologie à hauteur de 2,5 millions d'euros sous la forme d'actions Transgene, ainsi qu'un premier versement de 1 million d'euros au titre d'un montant total de 2,5 millions d'euros en numéraire, versés en plusieurs tranches jusqu'au début de l'année 2028. Des paiements additionnels liés au développement et à l'atteinte de jalons seront versés au fur et à mesure de l'avancement du développement clinique de TG4050 dans les cancers de la tête et du cou. NEC conserve

2. RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITÉ

la pleine propriété et le contrôle opérationnel de sa plateforme d'IA et accompagnera Transgene dans la poursuite de son activité clinique.

En parallèle, Transgene renforce sa production en vue d'un potentiel essai clinique pivot dans le cancer de la tête et du cou (HNSCC). Cette démarche comprend notamment la transition de TG4050 vers une fabrication basée sur une lignée cellulaire.

TG4070 : combiner technologies propriétaires de pointe et production optimisée pour étendre davantage le potentiel de la plateforme myvac® dans de nombreux types de tumeurs solides

Lancement d'un essai randomisé de Phase 1 avec TG4070 dans le cancer du poumon non à petite cellules (NSCLC)

En juin 2026, Transgene a annoncé le lancement d'un essai **randomisé** de Phase 1 évaluant TG4070, une immunothérapie innovante individualisée entièrement **conçue et développée en interne** (voir [communiqué de presse](#)). En tant que deuxième VTIN de Transgene, TG4070 s'inscrit dans la **stratégie d'expansion de la plateforme myvac®**. Comme TG4050, il s'appuie sur le vecteur viral MVA cliniquement validé par la Société, véritable socle technologique de la plateforme myvac®.

Le screening des patients a débuté dans cet essai multicentrique. L'étude évaluera TG4070 en combinaison avec nivolumab chez des patients atteints d'un cancer du poumon non à petites cellules (NSCLC) opéré après un traitement néoadjuvant par nivolumab et chimiothérapie ([EUCT 2025-520946-31-00](#)), dont le Pr Nicolas Girard, MD, PhD (Institut Curie) est l'investigateur principal. Cette combinaison vise à tirer parti du potentiel complémentaire de la vaccination individualisée avec un inhibiteur de point de contrôle et de maintenir les réponses immunitaires antitumorales spécifiques du patient.

Le webinaire organisé par Transgene avec ses experts pour présenter cette nouvelle indication et l'essai clinique associé est disponible [ici](#).

SNIPER™ : un outil propriétaire basé sur l'IA permettant une sélection de haute précision des néoantigènes

Pour renforcer le développement de TG4070 et des futurs candidats issus de la plateforme myvac®, **Transgene a développé son propre outil bioinformatique basé sur l'IA : SNIPER™** (*Specific Neoantigen Identification and Prediction of Elicited Response*). Grâce à l'intégration de multiples modèles computationnels, SNIPER™ est conçu pour identifier et hiérarchiser les néoantigènes les plus immunogènes selon un algorithme de notation propriétaire. Entièrement intégré à la plateforme myvac®, **VacDesignR®**, outil de conception informatique développé par Transgene, optimise l'agencement des néoantigènes dans les vecteurs MVA. Son utilisation améliore significativement la fiabilité de la production ainsi que la qualité des vecteurs.

Un processus de fabrication optimisé sur lignée cellulaire pour le passage à grande échelle des candidats issus de la plateforme myvac®

La production de TG4070 utilise **une lignée cellulaire sélectionnée pour son adaptabilité et sa transposabilité à grande échelle**, de façon à soutenir un déploiement ambitieux des candidats VTIN tout en garantissant **un approvisionnement fiable**. Ce procédé optimisé permet **une production plus efficace et automatisée, des délais de fabrication réduits et une évolutivité accrue**. Cette avancée permet d'étendre la plateforme myvac® à **d'autres indications et à des populations de patients plus larges**.

L'ensemble de cet écosystème propriétaire confère à Transgene une plateforme technologique intégrée entièrement maîtrisée en interne, couvrant la sélection des néoantigènes, la conception des vaccins et une production industrialisable à grande échelle, et soutient le développement des vaccins thérapeutiques individualisés (VTIN) depuis la conception des candidats jusqu'à leur développement clinique.

Transgene étend son portefeuille avec TG-MVA™, un vaccin préventif contre le mpox et la variole

Fort des investissements déjà réalisés dans la plateforme MVA myvac® avec une production sur lignée cellulaire, Transgene met à profit son **expertise approfondie en ingénierie des vecteurs viraux** pour lutter contre les maladies liées aux *Orthopoxvirus*, notamment le **mpox** et la **variole**.

2. RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITÉ

TG-MVA™ est un candidat vaccin de nouvelle génération conçu pour répondre aux principaux enjeux industriels grâce à un vecteur viral MVA non répliquatif et à **un procédé innovant sur lignée cellulaire**, permettant de diversifier les sources d'approvisionnement et d'accroître les capacités de fabrication. Cette approche permettrait de répondre aux besoins de santé publique et d'anticiper de futures épidémies ou menaces bioterroristes.

Le 25 juin 2026, Transgene a présenté de nouvelles données précliniques lors du Congrès mondial sur les maladies infectieuses (*World Congress on Infectious Diseases – WCID*) 2026, qui démontrent le potentiel de TG-MVA™ à protéger de manière robuste contre le virus de la variole du singe (*monkeypox virus - MPXV*) ([voir la présentation](#)).

Forts de ces résultats précliniques prometteurs et des discussions en cours avec les Autorités de santé et d'autres parties prenantes clés concernant les prochaines étapes de développement, Transgene entend faire progresser rapidement TG-MVA™ vers le développement clinique afin de répondre aux futurs besoins en approvisionnement de vaccins.

BT-001, virus oncolytique administré par voie intratumorale

Les résultats obtenus soutiennent la poursuite du développement clinique de BT-001 dans les tumeurs solides afin d'améliorer la réponse aux immunothérapies.

Un essai clinique de Phase 1, promu par un investigateur indépendant du *Copenhagen University Hospital*, a été approuvé par les autorités de santé danoises. Transgene et l'Université de Copenhague collaborent dans le cadre de l'essai OV-PRIME-R évaluant la combinaison du virus oncolytique armé BT-001 de Transgene avec un anti-PD-1 chez des patients atteints d'un cancer du rectum localisé présentant un statut pMMR². Le *screening* en vue de l'inclusion des patients devrait débuter dans les prochains mois.

Gouvernance : Anne Stehlin rejoint Transgene en tant que Directrice de la Qualité (Chief Quality Officer) ; Katell Bidet-Huang est nommée Directrice Scientifique par interim

Anne Stehlin, PharmD, a récemment rejoint Transgene en tant que Directrice de la Qualité (Chief Quality Officer) et Pharmacienne Responsable. Placée sous la responsabilité directe d'Alessandro Riva, Président-Directeur général de Transgene, elle rejoint également l'équipe de Direction.

Le Dr. Stehlin est une professionnelle de l'industrie pharmaceutique et une dirigeante senior du secteur biotechnologique, spécialisée dans les opérations de qualité et de fabrication.

Avant de rejoindre Transgene, elle a occupé des postes de direction senior en qualité au niveau mondial chez Lonza, une CDMO³ (Organisation de Développement et de Fabrication sous Contrat). Auparavant elle était Responsable de la Gestion Mondiale de la Qualité et membre du comité de direction élargi de Basilea Pharmaceutica. Elle a construit l'essentiel de sa carrière chez Novartis, où elle a occupé plusieurs postes de direction dans les opérations techniques et la qualité des produits, devenant notamment responsable mondiale de la gestion du cycle de vie et de la qualité des produits.

Elle s'est formée en tant que pharmacienne à l'Université de Strasbourg.

Katell Bidet Huang, PhD, responsable de la Médecine Translationnelle chez Transgene, a été nommée Directrice Scientifique (Chief Scientific Officer, CSO) par intérim, à compter du 13 juillet, en remplacement de Maurizio Ceppi, qui a quitté l'entreprise. Dans le cadre de ses nouvelles fonctions, elle sera chargée d'assurer la continuité des activités scientifiques de la Société et de maintenir la dynamique des programmes de recherche et développement. Katell rejoint temporairement le Comité exécutif jusqu'à l'arrivée de son/sa remplaçant(e).

² *proficient mismatch repair*

³ *Contract Development and Manufacturing Organization*

2. RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITÉ

2.2 Résultats financiers

Produits opérationnels :

Le tableau suivant présente les produits opérationnels du premier semestre 2026, en comparaison avec ceux du premier semestre 2025 :

(en millions d'euros)	30/06/2026	30/06/2025
Financements publics de dépenses de recherche (Crédit d'impôt recherche)	2,5	4,4
Revenus de collaboration de recherche et développement	-	0,1
Revenues de licences et de collaboration	0,3	-
Autres produits	0,2	0,1
Total des produits opérationnels	3,0	4,6

Charges opérationnelles :

Les dépenses de recherche et développement (« R&D ») se sont élevées à 15,4 millions d'euros au premier semestre 2026, contre 17,9 millions d'euros sur la même période en 2025.

Le tableau suivant détaille les dépenses de recherche et développement par nature de charge :

(en millions d'euros)	30/06/2026	30/06/2025
Dépenses de personnel	6,7	6,7
Paievements en actions	0,3	0,2
Dépenses de propriété intellectuelle et coûts des licences	0,2	0,4
Dépenses externes	5,2	6,4
Dépenses de fonctionnement	2,3	3,5
Dotations aux amortissements et provisions	0,7	0,7
Dépenses de recherche et développement	15,4	17,9

La diminution des dépenses de recherche et développement au premier semestre 2026 reflète principalement l'achèvement des principales activités de production du programme TG4050 Phase 2 dans l'indication tête et cou représentant une baisse d'environ 2,6 millions d'euros par rapport au premier semestre 2025. En parallèle, la Société a poursuivi ses travaux de développement des procédés et dans la préparation de sa plateforme de production de traitements individualisés, générant des dépenses additionnelles d'environ 1,5 million d'euros au cours de la période.

Le tableau suivant détaille les frais généraux par nature de charge :

(en millions d'euros)	30/06/2026	30/06/2025
Dépenses de personnel	2,4	1,8
Paievements en actions	0,3	0,3
Honoraires et frais de gestion	0,9	1,3
Autres frais généraux	0,5	0,4
Dotations aux amortissements et provisions	-	-
Dépenses de recherche et développement	4,1	3,8

2. RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITÉ

Résultat financier :

Le résultat financier est un bénéfice de 1,1 million d'euros au premier semestre 2026, contre une perte de 2,2 millions d'euros sur la même période en 2025. Cette amélioration s'explique principalement par la mise en place du dispositif de cash pooling, qui a généré 1,2 million d'euros de produits financiers au cours du semestre, par l'absence de charges d'intérêts significatives sur la période ainsi que par l'évolution favorable des écarts de change, les pertes importantes constatées au premier semestre 2025 ne s'étant pas reproduites en 2026.

Résultat net :

La perte nette globale est de 15,7 millions d'euros au premier semestre 2026, contre une perte de 19,3 millions d'euros sur la même période en 2025.

La perte nette par action ressort à 0,06 euro au premier semestre 2026, contre 0,15 euro par action au premier semestre 2025.

Investissements :

Les investissements corporels et incorporels s'élèvent à 1,9 million d'euros au premier semestre 2026. Ils concernent principalement des investissements engagés dans le cadre du projet de transition de la plateforme de production vers un procédé de fabrication en lignée cellulaire, incluant l'acquisition d'équipements et la réalisation d'aménagements techniques associés.

Liquidité et ressources en capital :

Au 30 juin 2026, Transgene disposait de 92,8 millions d'euros de trésorerie, équivalents de trésorerie et autres actifs financiers courants contre 111,9 millions d'euros au 31 décembre 2025.

Consommation de trésorerie nette :

La consommation de trésorerie⁴ de Transgene s'est élevée à 20,3 millions d'euros au premier semestre 2026, contre 18,8 millions d'euros sur la même période en 2025.

2.3 Principales transactions avec les parties liées

Ces informations sont disponibles dans la Note 19 des comptes semestriels 2026 publiés dans le présent rapport.

2.4 Événements postérieurs à la clôture

Néant

⁴ La consommation de trésorerie est la somme des flux de trésorerie net des activités opérationnelles, des activités d'investissement et des activités de financement hors produit d'émission d'actions et hors avance en compte courant/cession d'autres actifs financiers liés à l'actionnaire majoritaire. Elle n'inclut pas les effets des écarts de change.

3.

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIÈRE SEMESTRIELLE 2026



3. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIÈRE SEMESTRIELLE 2026

KPMG SA
9 avenue de l'Europe
Espace Européen de l'Entreprise
67300 Schiltigheim

Grant Thornton
44, quai Charles de Gaulle
CS 60095
69463 Lyon cedex 06

Transgene S.A. Période du 1er janvier 2026 au 30 juin 2026

Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle 2026

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale et en application de l'article L.451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la société, relatifs à la période du 1er janvier 2026 au 30 juin 2026, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

I - Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34 - norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

II - Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

Les commissaires aux comptes

Schiltigheim, le 24 septembre 2026
KPMG SA

Stéphane Devin
Associé

Lyon, le 24 septembre 2026
GRANT THORNTON
Membre français de Grant Thornton International

Jean Morier
Asso

4.

ATTESTATION DU RESPONSABLE DE L'INFORMATION



4. ATTESTATION DU RESPONSABLE DE L'INFORMATION

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes semestriels, le cas échéant, consolidés, sont établis conformément au corps de normes comptables applicables et donnent une image fidèle et honnête du patrimoine, de la situation financière et du résultat de l'émetteur, ainsi que de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité ci-joint présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Alessandro Riva

Président-Directeur général